



Trophées Régionaux Jeunes

Saison 2020-2021

1) Généralités :

1.1 Les "Trophées Régionaux Jeunes" (TRJ) sont constitués par saison de six compétitions, aussi appelées étapes, pour les catégories d'âge Poussin à Cadet.

1.2 La gestion et le suivi des TRJ sont délégués à la Commission Compétition Régionale (CCR) de la Ligue PACA de Badminton, ci-après nommée "Ligue".

1.3 Un règlement particulier, approuvé par le Juge-Arbitre principal de l'étape doit compléter ces dispositions vis-à-vis des conditions locales d'organisation.

1.4 Les objectifs des TRJ sont :

- Promouvoir le badminton chez les jeunes espoirs de la région PACA.
- Faire progresser le niveau de jeu pour dégager une élite régionale.
- Sélectionner des joueurs en vue de participation aux stages régionaux jeunes, aux Circuits Interrégionaux Jeunes, aux Circuits Elites Jeunes et aux Championnats de France.
- Structurer la pré-filière en région PACA.
- Dynamiser le lien entre les clubs, les référents départementaux Jeunes et le Pôle Espoirs de la Ligue.

2) Candidature à l'accueil d'une étape TRJ :

2.1 L'organisation d'une étape de TRJ est déléguée à une instance fédérale, un club ou un groupement de clubs, ci-après désignés comme "organisateur".
Le candidat à l'organisation d'une étape doit déposer sa candidature auprès de la Ligue en complétant le formulaire en ligne "*Demande d'accueil d'une compétition*" avant le 30 juin 2020.

2.2 Sur les TRJ dont il aura la charge, l'organisateur s'engage à respecter le "Cahier des Charges : Compétitions" de la Ligue pour la saison en cours.

2.3 Le règlement particulier de chaque étape des TRJ devra préciser le nombre de joueurs pouvant participer. En cas de faible affluence dans certaines catégories, ces nombres pourront être augmentés dans les autres catégories.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



2.4 Le calendrier des lieux des TRJ est défini dans [l'article 2.5](#). Ce calendrier sera réalisé à chaque saison pour respecter l'équité des territoires, en évitant de placer les étapes hivernales dans les départements 04 et 05.

2.5 Les étapes se dérouleront aux dates et départements suivant :

- TRJ 1 (Simple/Double) : Comité 05.
- TRJ 2 (Simple/Mixte – Double pour les poussins) : Comité 13.
- TRJ 3 (Simple/Double) : Comité 83.
- TRJ 4 (Simple/Mixte – Double pour les poussins) : Comité 84.
- TRJ 5 (Simple/Double) : Comité 04.
- TRJ 6 (Simple/Mixte – Double pour les poussins) : Comité 06.

2.6 L'attribution sera effectuée le 24 juillet 2020 à partir des candidatures reçues. En cas d'absence de candidature des clubs d'un ou plusieurs Comités Départementaux (CD), l'organisation sera proposée aux clubs des autres CD.

2.7 Les critères d'attribution prendront en compte, par ordre d'importance :

- Une préférence pour des clubs formateurs de jeunes joueurs.
- Le respect du Cahier des Charges Compétitions par l'organisateur.
- Un roulement entre les clubs candidats proches géographiquement.

3) Modalités d'inscription et de qualification :

3.1 Dans ce qui suit, "J" représente le jour de l'étape. Le rétro-planning prévisionnel d'une étape est le suivant :

- J-40 : Envoi du formulaire d'inscription aux 6 CD et aux clubs avec la sélection Ligue pour les tableaux "Elites", date de prise en compte du CPPH.
- J-22 : Date limite des inscriptions par les clubs ou CD pour toutes les catégories (avant 15h pour les courriels).
- J-16 : Envoi de la liste des qualifiés et remplaçants aux clubs et aux CD, qualification des joueurs suivant le CPPH.
- J-14 : Date limite de désistement sans justification et de confection des paires au choix par les CD et le responsable du Pôle.
- J-8 : Envoi aux Clubs et aux CD des convocations pour la compétition.

Ce retro-planning sera adapté pour certaines étapes à cause des vacances scolaires.

3.2 Seuls peuvent être admis à participer à une étape les joueurs licenciés, le jour de la date limite d'inscription, au sein de clubs de la Ligue et ne faisant l'objet d'aucune suspension, aux dates auxquelles se déroule l'étape.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



3.3 Les inscriptions seront réalisées par courriel par les clubs ou les CD dans les disciplines mentionnées dans le formulaire envoyé par le responsable du Pôle Espoirs de la Ligue à chaque étape conformément à [l'article 3.1](#). Seul devra être utilisé ce formulaire, tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte.

3.4 Les paires inscrites mais non qualifiées selon les critères du [Paragraphe 4](#) sont placées sur une liste de remplaçants, classées par ordre décroissant au CPPH (par addition des points des deux joueurs). La paire complète sera mise en LA ou, en cas de WO d'un joueur d'une paire qualifiée, la première paire complète sera repêchée.

3.5 Le montant des droits d'inscription est fixé, par le comité directeur de la Ligue, à 16 € pour un tableau et à 18 € pour deux tableaux.

3.6 Aucune inscription ne sera retenue pour les clubs qui ne seront pas en règle du solde de tout compte avec la Ligue à la date limite d'inscription.

3.7 Les droits d'inscription seront facturés par la Ligue et devront être versés par les club ou les CD après chaque étape des TRJ et au vu des tableaux définitifs. Passée la date limite de "désistement sans justificatif" de [l'article 3.1](#), les droits d'inscription resteront acquis à la Ligue pour tout désistement sans motif valable et dûment justifié.

3.8 Les clubs dont les inscriptions ne pourraient être retenues seront prévenus conformément à [l'article 3.1](#).

3.9 Chaque étape des TRJ est ouverte à tous les Mini-Bads et Poussins, aux Benjamins et Minimes classés P11 minimum et aux Cadets classés D9 minimum conformément à [l'article 3.1](#).

3.10 Les jeunes seront répartis selon deux formats de tableaux différents :

- Les tableaux "Elite" : 8 joueurs sélectionnés par la Ligue et les CD.
- Les tableaux "Open" : inscription libre par les clubs et les CD.

3.11 Les tableaux possibles selon les disciplines sont les suivants :

	SD	SH	DD	DH	MX
Poussin	Elite + Open	Elite + Open	Open	Open	-
Benjamin	Elite + Open	Elite + Open	Open	Open	Open
Minime	Elite + Open	Elite + Open	Open	Open	Open
Cadet	Open	Open	Open	Open	Open

3.12 Pour toutes les étapes, les sur-classements sont validés par le responsable du Pôle en accord avec la Commission Jeunes et Haut Niveau :

- Les Mini-Bads devront s'inscrire dans la catégorie Poussin.
- Les Poussins, Benjamins et Minimes, pourront être surclassés par la Ligue.
- Le sur-classement en Cadet pourra se faire librement.

3.13 Lorsque les jeunes sont surclassés, ils doivent être surclassés dans toutes les disciplines : un jeune ne peut jouer que dans une seule catégorie d'âge par étape.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



4) Tableaux :

4.1 Dans chaque tableau "Elite", la Ligue et chaque CD sélectionnera un jeune selon des critères libres. Le vainqueur d'un tableau "Open" de l'étape précédente viendra compléter le tableau "Elite" dans la même catégorie s'il le souhaite. Dans le cas contraire, la Ligue sélectionnera un deuxième jeune selon des critères libres. Ces sélections seront réalisées suite à concertation entre le Responsable du Pôle et les CD avant l'envoi du formulaire d'inscription conformément à [l'article 3.1](#).

4.2 En cas de places vacantes aux tableaux "Elite", les tableaux seront complétés sur une liste de remplaçants que les CD pourront proposer ou à défaut directement dans les tableaux "Open" selon leur classement au Top Fédéral (Poona).

4.3 Les joueurs sélectionnés par la Ligue ou par les CD ont le droit de refuser d'être sélectionnés. En cas de refus du joueur, ce dernier ne sera pas autorisé à participer à une autre compétition à ces mêmes dates, sauf sur convocation d'un Pôle Espoirs, d'un Pôle France, d'un Collectif France ou de l'Equipe de France.

4.4 Les têtes de séries et têtes de poules seront positionnées selon le Top Fédéral (Poona) conformément à la date de prise en compte du CPPH de [l'article 3.1](#).

4.5 Les tableaux en "Open" pourront être constitués de plusieurs Top. En cas de forte affluence, la CCR se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits dans les "Open" jusqu'à ce que l'échéancier respecte [l'article 5.1](#). Pour cela, les mesures suivantes seront appliquées dans cet ordre :

- Limitation à un seul Top de 12 joueurs/paires maximum, en l'appliquant à toutes les disciplines des Cadets.
- Si cela ne suffit pas, la règle précédente sera également appliquée à la catégorie directement inférieure puis aux catégories suivantes jusqu'à ce que la règle ait été appliquée à toutes les catégories.
- Si cela ne suffit toujours pas, la limitation des Top sera ramenée à 8 joueurs/paires pour les tableaux Cadets de Doubles et de Mixtes, puis tous les tableaux Minimes, puis tous les tableaux Benjamins, puis tous les tableaux Poussins, et enfin le tableau Cadet en Simple.
- En derniers recours, l'"Open" Minime de Simple sera supprimé, puis celui des Benjamins et enfin celui des Poussins.

5) Organisation d'une étape :

5.1 Chaque étape a lieu sur deux journées, le samedi et le dimanche, les matchs débiteront le matin à partir de 9h00 et se dérouleront toute la journée jusqu'à 19h30 (dernier match lancé) et jusqu'à 18h00 (dernier match lancé) le dimanche. Les rotations de l'échéancier ne devront pas être inférieures à 30 minutes.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



- 5.2 Les étapes Simple/Double seront organisées de la manière suivante :
- Samedi : Simples Benjamins et Minimes – Doubles Poussins et Cadets.
 - Dimanche : Simples Poussins et Cadets – Doubles Benjamins et Minimes.
- 5.3 Les étapes Simple/Mixte seront organisées de la manière suivante :
- Samedi : Simples Benjamins et Minimes – Doubles Poussins – Mixte Cadets.
 - Dimanche : Simples Poussins et Cadets – Mixtes Benjamins et Minimes.
- 5.4 Les joueurs ont le droit de jouer leurs matchs avec un maillot floqué avec leur prénom ou leur nom ou les deux.

6) Arbitrage :

- 6.1 Les Juge-Arbitres et les Arbitres officiant sur les TRJ sont désignés par la Commission de Ligue des Officiels Techniques.
- 6.2 Les Juges de Ligne éventuels sont désignés par l'organisateur, sous le contrôle du JA principal.
- 6.3 L'arbitrage peut être également réalisé par de jeunes arbitres et/ou de jeunes officiels UNSS, licenciés FFBaD.

7) Volants :

- 7.1 Le volant officiel est désigné dans le règlement particulier et il est utilisé par les joueurs en cas de désaccord entre eux.
- 7.2 Les volants ne sont pas fournis, sont à la charge des joueurs et doivent être classés au minimum en catégorie standard (Voir le site fédéral ci-dessous).

<http://www.ffbad.org/espaces-dedies/equipements/classements-federaux/classement-federal-volants-plumes-de-badminton>

8) Respect de la discipline :

- 8.1 Les étapes TRJ se déroulent dans le respect des règlements fédéraux.
- 8.2 Les clubs concernés peuvent porter réclamation dans les sept jours suivant l'étape des TRJ pour laquelle ils souhaitent porter réclamation, comme décrit dans le règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFBaD.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org